



AGENDA

05/02-12/02-19/02 : 9h30 et 10h : Bébé sport - Salle de motricité de l'école maternelle

08/02 : Villes en Scène, à 21h dans la salle Omnisports, **SOURCES**, Un très beau spectacle métissé de danse Hip-hop, Jazz et contemporaine, de musique et de chant.

Réservations à la Bibliothèque 02 33 04 32 86

14/02 : 13h30 : Concours de belote à St Pierre d'Arthéglyse

15/02 et 15/03 : 20h30 : Concours de tarot - Salle des sociétés

21/02 au 10/03: Expositions de peintures à Notre-Dame

22/02 : 9h30 : Bébé lecteur - Médiathèque - Denneville

23/02 et 23/3 ; Foire aux livres à l'église Notre-Dale

26/02 :10h30 : Pépé Mémé Bébé lecteur - Maison de retraite Saint-François - Barneville

10/03 : 11h30 : poule au pot à la salle polyvalente Organisé par le Club des Aînés

12/03-19/03-26/03 : 9h30 et 10h : Bébé musique - Médiathèque - Barneville-Carteret

17/03 : Finale départementale de Horse Ball - Lypca - Barneville-Carteret

Renseignements et Réservations à l'office de tourisme de la Côte des Isles
tel: 02 33 04 03 07



Météo ... météo marine
Marées ... coefficients, horaires et hauteurs d'eau,
Retrouvez toutes ces informations sur le site : www.portbail.fr en page

PORT-BAIL PASSION

Des Portbailais passionnés pour une ville passionnante

Une communication réussie ...

Il y a plusieurs façons de communiquer ...

les traditionnelles :

« la lettre » la 31ème entre vos mains, la presse, les radios locales, le bulletin annuel, le site Internet, les panneaux lumineux, les réunions publiques, le porte calicots du carrefour Bouillon, les panneaux d'affichage libre, les affichettes chez nos commerçants et pour certaines manifestations des grandes affiches sur la route touristique et dans la commune. Il faudra d'ailleurs que nous réglemations cette dernière pour éviter pendant les deux mois d'été une accumulation de

panneaux qui viennent enlaidir notre bourg.

Et des communications

exceptionnelles : comme celle que nous venons de vivre en fin d'année : Une association représentative de nos habitants a réussi à mobiliser un groupe de Portbailais, mais également des « côtes des Islais (ndlr : habitants de la Côte des Isles), hommes femmes, élus, retraités, jeunes et moins jeunes, charismatiques ou timides, pratiquants ou athées, de droite comme de gauche, tous réunis autour d'un projet. Je parlais bien sûr de la Crèche vivante de Noël. Et vous me

direz quel rapport avec la communication ? Et bien ces gens là ont communiqué leur passion, comme notre slogan : « des Portbailais passionnés par une ville passionnante ». Ils ont communiqué leur enthousiasme à partager, leur plaisir de vivre ensemble leur ardeur à communier avec la population. Bravo et merci Mesdames et Messieurs, voilà le plus bel exemple d'une communication réussie. Un an à attendre...ça va être long !

La Commission communication

Une jolie carte de vœux de nos amis de Russie



Le mot du Maire ...

Une commune, pourquoi faire ...

A l'heure où nous parlons de fusion des communauté de communes et de fusion des communes voire la création d'une commune à l'échelon d'un canton, il me semble opportun de rappeler toute l'importance des communes et de leur rôle social.

Une communauté de communes est tout à fait complémentaire à la commune. C'est d'ailleurs grâce aux communes que la communauté de communes existe. Fusionner les communes en pays rural serait une erreur manifeste car c'est là que la vie

s'exerce, que les rapports entre habitants prennent toute leur dimension et, pour faire simple, ce serait retirer beaucoup de démocratie dans nos pays. Ne mettons pas sur un même pied d'égalité, commune et communauté de communes. Ce sont deux entités complémentaires mais différentes par le but à atteindre. La commune est proche des concitoyens qui connaissent très bien le maire, les adjoints et les conseillers et qui savent que leurs élus et les services municipaux sont là pour les écouter, les orienter, les

Dans ce numéro

Le mot du Maire	1-3
Une communication réussie	1
Repas des cheveux argentés	2
Conseil Municipal	2-3
la Médiathèque à domicile	4
GGfotovelo	4
Newlife assure	4
Port ...du nouveau	4
Villes en Scène	encart

Le banquet des « Sages »

Le 2 décembre dernier M le maire et le CCAS (accompagné du conseiller général) avaient le plaisir d'accueillir les « **cheveux d'argent** » Portbaillois. Ce sont donc un peu plus de 140 personnes qui avaient répondu à cette invitation pour un somptueux repas préparé cette année par le restaurant les XIII Arches. La joie et la bonne humeur furent de mise, aidé en cela par un duo d'animateurs maintenant bien connu chez nous. M le Maire a rappelé combien le savoir et la sagesse des « **anciens** » devaient être prise en compte ; il fût confirmé dans ses dires par un texte apporté par l'un des participant et que les animateurs ont chanté sur l'air d'Yves Duteil « **Prendre un ancien par la main** » : beaucoup de justesse et de poésie dans ces paroles par ces temps difficiles. A noter que les doyens de l'assemblée étaient Mme Pihem et Mr Lemenuel, tout le monde ayant une pensée pour Mme Pasty qui fêtera prochainement ses ...101 ans. Il fût également permis à tout le monde d'admirer les travaux effectués dans la salle, notamment la fresque représentant l'église Notre-Dame et les ponts vus du Havre nord



Conseil Municipal : Un beau projet de lotissement

Deux conseils municipaux de fin 2012

les 27/11 et 17/12

Conseil Municipal du 27/11

Fixation des tarifs communaux pour 2013

Les tarifs communaux restent inchangés par rapport à 2012. Les salles communales doivent être rendues propres sinon une taxe de 100€ est demandée pour la remise en état, de même les mobiliers ou vaisselles détériorés seront facturés pour leur remplacement. Les différents tarifs et les règlements peuvent être consultés en mairie. La révision des baux des logements communaux est indexée sur l'indice de la révision des loyers.

Attribution de subvention à l'école pour un voyage scolaire

Une classe va faire un voyage pédagogique à Paris et Versailles du 18 au 22 février 2013. La directrice sollicite une aide aux communes concernées; le conseil municipal accorde 60€ par élève pour les 16 élèves originaires de Port-Bail. Une participation est également demandée aux parents. Les familles qui rencontreraient des difficultés peuvent s'adresser au CCAS.

Avis sur le zonage d'assainissement

Le conseil municipal accepte

que ce zonage soit pris en charge par la Communauté de Commune de la Côte des Isles .

Avis sur le dossier d'enquête publique de l'EARL les Grands Vergers "la Tourelle" à Saint Lo d'Ourville au titre des installations classées

Le conseil émet un avis favorable à cette enquête publique, car bien qu'étant sur la commune de St Lo d'Ourville, la zone d'épandage du lisier sur un rayon de 3 km se trouve en partie sur la commune de Port-Bail.

Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents

Le conseil accorde pour 13 agents concernés une participation de 18€ par mois et par agent directement versée à leur mutuelle.

Information de Monsieur le Maire

- Demande d'informations sur l'avancement du projet de construction d'un hôtel sur le terrain de la rue Aubert. Mr le Maire va écrire aux acquéreurs pour donner des informations aux Conseillers Municipaux
- Le projet du port est conditionné par le résultat du PLU.
- Le projet de la balnéothérapie est lié au jugement de la cour d'appel du tribunal administratif de Nantes qui devrait statuer au printemps 2013.

Conseil Municipal du 17 décembre 2012

Préambule

Mesdames Isabelle Laisné et Sophie Pulcinella nous ont présenté leurs projets d'exposition vente de produits de l'artisanat local dans les locaux du presbytère. Cette exposition serait permanente et ferait intervenir plusieurs artisans à la fois, périodiquement et toute l'année en formant une Maison de l'Artisanat. La cour intérieure pourrait être utilisée pour la vente de produits du terroir à certaines périodes de l'année. Les locaux seraient alors mis à disposition gratuitement la première année après la pose d'un compteur électrique. L'ouverture de l'exposition est prévue à Pâques. Une association va être créée pour gérer ce projet. Une convention sera rédigée entre la commune et les responsables de l'association qui sera soumise à l'approbation du conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Droits de place sur le marché

La commission des finances a souhaité récompenser la fidélité des commerçants qui animent toute l'année le marché, dans des conditions parfois difficiles en n'augmentant pas leurs redevances, mais souhaite augmenter les prix des places sur le marché d'été. Une proposition de tarifs sera pré-

... tarifs communaux ... subventions ... suite

sentée lors de la prochaine commission marché et sera soumise au Conseil. Pour simplifier les encaissements, un forfait annuel, ou saison sera également mis en place.

Tarifs de location des courts de tennis et du gymnase

A compter du 1er janvier Valérie Legallois sera responsable de la régie tennis et prendra les réservations, inscriptions et règlements en mairie, Sylvie Lelimouzin sera la suppléante.

Le forfait annuel est de 50€ Réservé :

A) aux habitants et étudiants ayant leur résidence principale en Côte des Isles
B) aux personnes propriétaires d'une résidence secondaire à Port-Bail.

Forfait annuel pour les personnes ne figurant pas dans les catégories ci-dessus : 100 €

Membres du club de tennis de Port-Bail (gratuité votée le 23 octobre 2012)

Aucune réduction ne sera consentie pour un forfait pris en cours d'année.

Le forfait donne accès aux courts de tennis extérieurs et à la salle couverte.

Forfaits vacances : 1 semaine : 25 €, 2 semaines : 40 €, 3 semaines : 55 €.

Les cartes « forfait » sont délivrées par la mairie de Port-Bail et devront être présentées au régisseur tennis-gymnase lors de la réservation. A l'appui de leur demande de carte forfait, les intéressés doivent fournir : une photo d'identité, une pièce d'identité, un justificatif de domicile et pour les habitants non permanents, propriétaires à Port-Bail un justificatif de propriété.

Le détail des tarifs, forfaits et horaires ainsi que les conditions d'utilisation des cours sont disponibles en mairie.

Demande de subvention pour un séjour pédagogique au collège André Miclot

Une classe de 3ème du collège va effectuer un voyage pédagogique à Guernesey pendant 3

jours. 15 élèves de Port-Bail sont concernés. Le conseil attribue une subvention de 5€ par élève et par jour soit 225€. Le coût pour les familles est de 50€ par élève.

Demande de subvention pour sorties pédagogique de l'école Notre Dame de St Sauveur le Vicomte

Le conseil n'accorde pas de subvention.

Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration des maçonneries extérieures de l'église Notre Dame

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour la somme de 25 440€ HT attribué à Monsieur Paugheol architecte à Caen.

Création d'un emploi d'avenir

Le conseil accepte de créer un emploi d'avenir à temps complet aux services municipaux. Cet emploi est subventionné à 80% par l'état pour 35 h la semaine.

Cet emploi est pour un an renouvelable deux fois avec obligation de formation et obtention d'une qualification.

Information de Monsieur le Maire

- Dans le cadre du Grenelle 2 et du plan climat, les premiers tests qui consistent à réduire l'éclairage public, auront lieu la nuit par secteur à partir de février 2013. Les horaires seront étudiés pendant cette période

- Des commentaires élogieux sont faits pour les illuminations de Noël.

- Enorme succès de la crèche vivante avec d'importantes retombées médiatiques.

**Prochain conseil municipal
Mardi 29 janvier 2013**

Le mot du Maire suite ...

conseiller en cas de problème. La communauté elle intervient à un autre stade, beaucoup plus technique dans des réalisations à l'échelle de notre petit territoire et aussi dans différents services où la commune, lorsqu'il y a problème, est immédiatement sollicitée et fait le relais.

Je me rends compte que c'est dans nos commune, même la plus petite, que la vie sociale est la plus importante, que la vie associative redouble d'imagination et que nos concitoyens sol-

licitent quasiment jour et nuit, dimanche comme jour fériés en cas de besoins, leurs élus municipaux. Ne cassons pas ce qui fonctionne, ne retirons pas la démocratie là où elle s'exerce pleinement.

En conclusion, que vivent encore longtemps ce qui fait l'originalité de notre pays, nos communes.

Guy CHOLOT

L'intégralité des discours de la cérémonie des vœux sont consultables sur le site de la commune « Portbail.fr » rubrique « actualités ».



PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail

2 rue Le chevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, O.Tourisme, A. Quentin, M. Cottebrune.

Nouveau ... La médiathèque s'exporte ... chez vous

Un nouveau service vient d'être mis en service à la médiathèque. Celui-ci s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer (maladie ou moyens de transport).

Avec un abonnement (7€) valable 1 an, jusqu'à 3 ouvrages ou magazines pourront vous être apportés à domicile par la directrice et les bénévoles de la médiathèque « **la grange aux livres** », autant de fois que vous voudrez. Seul impératif prévenir au moins 24 heures auparavant. Alors n'hésitez pas : pour vous distraire ou parfaire vos connaissances.

Pour les « branchés » internet il y a également des services en ligne à découvrir (voir site de la commune)

« La grange aux livres »

2 rue Montfiquet, 50580 Port-Bail

[02 33 04 32 86](tel:0233043286)

bibportbail@yahoo.fr

GG fotovelo ... Un site très Portbailais

Qui se cache sous ce nom de ce site Internet ... André Quentin dit « Dédé ». Ce que ne cache pas par contre le nom du site, c'est la passion d'André pour la photo, et pour le vélo.

Organisateur d'une des plus belle épreuve de Normandie, la Gainsbarre (cette année le 13 avril) on le voit sur tous les événements et animations Portbailaise avec son appareil photo, a immortalisé, la vie et les ambiances de notre commune, avec sa vie associative ... active. Dès le lendemain et parfois le soir même, vous pouvez voir les photos et peut être vous voir participer ou assister à la fête de la veille.

Alors, retrouvez vous vite sur www.ggfotovelo.fr, Les dernières photos de Dédé (vœux de Mr le Maire) sont en ligne, avec en prime quelques montages sympas.

Etre bien couvert

Vous avez entre 18 et 26 Ans ? Avec ou sans emploi, votre courtier NEW LIFE (Mr MEUNIER) vous propose une couverture santé adapté a votre âge !

Vous pouvez le rencontrer pour étudier vos attentes ou besoins. (Devis gratuit) Contactez Christophe Meunier à Port-Bail au 06 33 16 19 74 pour plus de renseignements ...

newlifecmeunier@orange.fr

Gestion du port en 2013 ... du nouveau

La concession portuaire accordée par le Département de la Manche à la commune est arrivée à échéance le 31 décembre dernier. Il était donc nécessaire de procéder au renouvellement de cette concession.

La loi oblige maintenant la collectivité concédante, (le Conseil Général de la Manche) qui souhaite déléguer un service public (DSP) à faire une mise en concurrence par appel d'offre européen. Mais la loi offre aussi depuis le mois de mai 2010 la possibilité de créer une Société Publique Locale. C'est le choix qui a été fait par le département de la Manche en juin dernier, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a intégré la SPL depuis le 1er juin 2012. L'objectif du Conseil général étant de proposer aux collectivités d'intégrer, à terme, et au fur et à mesure des fins de concessions, la SPL. La commune de Port-Bail a choisi d'intégrer cette nouvelle société au 1er janvier 2013.

Le siège social de la Société Publique Locale d'exploitation portuaire de la Manche est situé au Conseil Général. Les actionnaires sont obligatoirement des collectivités ou groupements de collectivités. Son capital social est de 315.000 euros composé comme suit : 85% Conseil Général, 10% Saint-Vaast et 5% Port-Bail. La commune est entrée au capital à hauteur de 15.000€.

La SPL bien que dotée de capitaux publics, fonctionne comme une société de droit privé (type société anonyme). Chaque collectivité actionnaire est représentée au

Conseil d'administration par un administrateur. Pour la commune, le conseil municipal a désigné Monsieur Serge Laidet, 1er adjoint de Port-Bail, délégué au littoral en tant qu'administrateur. Un censeur Monsieur Guy Cholot, Maire de Port-Bail a également été désigné pour siéger au CA avec voix consultative. Monsieur Dieudonné Renaux, Conseiller Général de la Côte des Isles a lui aussi été élu administrateur pour représenter le CG50, il ne manquera pas de nous soutenir pour nos projets.

Monsieur Erick Beaufile, vice président du CG 50, qui maîtrise parfaitement l'organisation des infrastructures portuaires du département a été élu par le conseil d'administration Président Directeur général de la SPL. Une directrice exécutive a été nommée, Madame Françoise Noël, qui est déjà directrice du port de St. Vaast, et va maintenant diriger les deux ports. Les personnels sont repris par la S.P.L.

L'objectif est de mutualiser tous les services administratifs et de négocier des appels d'offres plus importants comme les désensablements ou les dévasements.

Le Conseil Portuaire ou siège des représentants des plaisanciers membres du CLUPP et des pêcheurs se réunira comme d'habitude deux fois par an.

Nous travaillons depuis six mois pour permettre à ce nouveau mode de gestion d'être opérationnel et nous sommes à votre écoute pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir. **Serge Laidet**

